

CANADA

Débats des Communes

COMPTE RENDU OFFICIEL

CHAMBRE DES COMMUNES

Présidence de l'hon. EDGAR N. RHODES,
Orateur.

Samedi, 28 mai 1921.

La séance est ouverte à deux heures.

DÉPÔT DE RAPPORTS ET DOCUMENTS

Par l'hon. M. Mewburn: Deuxième rapport du comité permanent des chemins de fer nationaux canadiens.

Par le très hon. C. J. Doherty: Rapport du comité nommé pour aviser au sujet de la révision des règlements parlementaires et de l'amendement de la loi des pénitenciers.

Par le très hon. M. Doherty: Projets de conventions et propositions de la conférence internationale du travail, tenue à Washington, en 1910, et de la conférence internationale du travail, tenue à Genève, en 1920, avec mémoire du département du Travail.

Par l'hon. M. Ballantyne: Documents, correspondance et copie du décret du conseil se rapportant à la vente du navire canadien de Sa Majesté, le *Niobé*, et de sous-marins.

COMITÉ MIXTE DES IMPRESSIONS

Sur proposition de M. Currie, la Chambre adopte le deuxième rapport du comité mixte des deux Chambres relativement aux impressions du Parlement.

1re ET 2e LECTURE

Du projet de loi (bill n° 218) émanant du Sénat, tendant à faire droit Susan Lee Johnson Bell.

DISCUSSION D'UN RAPPORT DU COMITÉ RELATIF À LA RÉINTÉGRATION DES SOLDATS

M. CRONYN propose:

Que le 3e et dernier rapport du comité spécial des pensions, de l'assurance sur la vie et de la réintégration des anciens combattants dans

la vie civile soit pris en considération et proposé à l'attention favorable du Gouvernement.

—Monsieur l'Orateur, en me levant pour faire cette motion, je dois réaffirmer la difficulté éprouvée à la dernière session, dans une circonstance semblable. Pendant dix semaines, nous avons été plongés pour ainsi dire dans le même sujet, qui fut examiné, il est vrai dans une infinité de détails; nous avons recueilli des témoignages qui formeront un gros volume; nous avons lutté avec des problèmes qui, tout en étant d'intérêt mondial, affectent, parfois d'une façon vitale, la situation du vétéran canadien, et, après avoir discuté et étudié le plus amplement possible tous ces sujets, il nous a été impossible de leur trouver une solution complète. Aussi, il est difficile de savoir comment présenter la chose à la Chambre.

Comme je crois que le rapport sera favorablement accueilli par la grande majorité des députés, il me semble presque futile de les importuner avec des explications; mais peut-être doit-on à la nation, aux vétérans et au comité lui-même de donner quelques renseignements supplémentaires.

Après l'introduction habituelle dans laquelle sont relatés les faits soumis à l'examen du comité et les propositions qui lui ont été faites, le rapport donne un résumé de ce que la nation a déjà fait pour les anciens combattants depuis le jour où ils ont quitté leur régiment. Ce résumé indique d'abord la somme dépensée en primes de démobilisation, y compris celles qui ont été versées aux Canadiens ayant servi dans l'armée impériale; à la fin du dernier exercice financier, on avait payé environ 164 millions, sans compter les frais d'administrations. Cet argent a été payé par le département de la Milice, et apparemment on n'a pas tenu compte des frais qu'a occasionnés la distribution de ces primes parmi plusieurs centaines de milliers de soldats.

Ensuite viennent les pensions payées depuis le commencement de la guerre, les-